

VP/BTJ/gy

RENCONTRE ENTRE LE CONSEILLER FEDERAL PIERRE AUBERT
ET LE MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ETRANGERES
LOUIS DE GUIRINGAUD

Brigue, le 18 août 1978

QUESTIONS BILATERALES

On constate de part et d'autre l'absence de contentieux entre les deux pays. M. Aubert remercie son collègue des efforts déployés par le Quai d'Orsay dans la recherche d'une solution au dossier pharmaceutique.

DECISIONS

Les consultations au niveau ministériel continueront à un rythme annuel.

- Une rencontre entre experts suisses et français, en vue de la réunion de Montreux, consacrée au règlement pacifique des différends aura lieu pendant la deuxième quinzaine de septembre.



- 2 -

- Des réunions entre experts suisses et français dans le domaine du désarmement auront lieu pendant le mois de septembre ou octobre. (M. de Guiringaud n'est pas très sûr de pouvoir charger le sénateur Taittinger de cette mission, en raison de son statut de parlementaire).

* *
*

RELATIONS EST-OUEST

Pour M. de Guiringaud, la détente passe par une phase difficile. Néanmoins, de part et d'autre, on est décidé à maintenir l'acquis, malgré une détérioration indéniable du climat. Pour la France, le caractère global de la détente est sérieusement compromis par les menées soviétiques en Afrique.

*

CSCE

La discussion porte principalement sur la préparation de Madrid. On est d'accord que cette réunion doit être mieux préparée que ne l'était celle de Belgrade. M. de Guiringaud souligne qu'à Madrid il faudra s'en tenir strictement à l'évaluation de l'application de l'Acte final d'Helsinki, pour éviter que cette discussion nécessaire ne soit noyée sous un flot de nouvelles propositions.

- 3 -

M. Aubert relève l'importance de la dimension des droits de l'homme dans le contexte de la CSCE.

M. de Guiringaud regrette que l'application de l'Acte final n'ait pas dépassé le cadre interétatique et ne trouve pas d'application au niveau des individus : "la détente ne peut se construire sur le silence des hommes". La France s'efforce par ailleurs de garder le contact avec l'URSS et ses alliés en vue de la préparation de Madrid : de nombreuses rencontres au niveau des présidents (VGE rencontrera ses collègues roumain, polonais et M. Kadar, alors que M. de Guiringaud a vu récemment M. Andrei et aura des contacts avec MM. Gromyko et Wojtaszek d'ici le début de l'année prochaine).

En ce qui concerne la réunion de Montreux, M. Aubert souhaite que l'on ne se limite pas à une seule séance, vu l'importance et la complexité de la matière.

M. de Guiringaud n'est pas en mesure de se prononcer à l'heure actuelle sur le nombre de sessions nécessaires ou souhaitables. Les Neuf, désireux de préserver le caractère spécifique de Madrid, ne souhaitent pas une multiplication des réunions d'experts.

*

DÉSARMEMENT

M. Aubert se félicite de l'initiative française. L'approche régionale de certains problèmes de désarmement est

- 4 -

souvent plus adéquate que l'approche universelle. Il demande des précisions sur la conférence préparatoire au niveau européen. En ce qui concerne les vues suisses que M. Aubert a esquissées à grands traits, M. de Guiringaud constate que les conceptions de base qui y sont exposées sont aussi très largement celles de la France. Depuis près de trente ans, les efforts déployés en vue du désarmement sont restés lettre morte. La France est de l'avis que le problème devrait être envisagé sous un angle nouveau. C'est ainsi qu'elle propose une approche régionale plutôt que globale et un désarmement partiel laissant aux Etats le droit de maintenir les forces nécessaires à leur défense. Le désarmement général et complet doit être considéré comme une utopie. Les armes nucléaires sont exclues du projet français pour éviter une dangereuse confusion entre armes conventionnelles et nucléaires; ces dernières étant dissuasives, on en possède pour ne pas s'en servir...

A propos de la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. de Guiringaud relève deux aspects qu'il juge positifs : la participation active de la Chine et la transformation du CCD en un organe plus démocratique, qui ne devra plus se limiter à entériner les accords des Super-Puissances. Les CBM, enfin, vont dans la bonne direction, mais la France préférerait qu'elles soient traitées en dehors du cadre de la CSCE.

- 5 -

Quant à la Conférence préparatoire, M. de Guiringaud relève qu'il n'y a pas eu de réaction officielle. Il pense toutefois qu'elle pourrait avoir lieu à Paris, dès que les consultations seront terminées, éventuellement au début de l'année prochaine. Ceci n'exclut pas que la conférence elle-même se tienne dans un pays neutre...

*

CONSEIL DE L'EUROPE

M. Aubert souligne le rôle politique qui incombe, à son avis, au Conseil de l'Europe dans différents domaines (droits de l'homme, autres sujets d'ordre politique et social) et aborde le problème du remplacement de l'actuel secrétaire général que la Suisse n'aimerait pas voir reconduit dans ses fonctions.

M. de Guiringaud se dit conscient de l'importance du Conseil de l'Europe en tant que forum de dialogue et de consultation politique. Il conçoit mal cependant que le Conseil puisse devenir le porte-parole de l'Europe démocratique. En effet, d'après lui, l'Europe des 20 ne pourra jamais s'exprimer d'une seule voix, si ce n'est au sujet de banalités.

La France a présenté un candidat pour remplacer le Secrétaire général M. Kahn-Ackermann. M. de Guiringaud ne

- 6 -

connait pas le candidat autrichien et émet quelques réserves au sujet de l'âge du candidat suédois, M. Rydbeck, dont il apprécie d'autre part les qualités de diplomate et d'organisateur.

*

ELARGISSEMENT DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

M. Aubert relève que la Suisse suit avec sympathie les efforts visant à intégrer la Grèce, l'Espagne et le Portugal dans la Communauté. Il souligne l'importance tant politique qu'économique de l'élargissement qui devrait non seulement contribuer à l'essor des pays concernés, mais encore consolider leur stabilité qui est de première importance pour l'Europe occidentale.

Pour M. de Guiringaud, il s'agit avant tout de renforcer les liens des trois pays en question avec l'Europe démocratique, liens tributaires d'un fonds historique, culturel et social commun. L'élargissement doit également être vu dans une perspective nord-sud et viser à réduire les inégalités dans le développement des différentes régions de notre continent.

Il relève également que la zone de stabilité monétaire prévue par le plan franco-allemand fait actuellement

- 7 -

l'objet de discussions entre les Neuf. Une fois le système établi, des Etats tiers pourront y être associés par des accords bilatéraux, négociés de cas en cas. Jusqu'à ce jour, l'Autriche et quelques pays pétroliers ont manifesté un intérêt concret.

M. Aubert précise qu'il serait prématuré de faire le procès ou l'éloge d'un système qui n'existe pas encore. La Suisse prendra position le moment venu. (M. Aubert donne ensuite connaissance du contenu du communiqué sur les problèmes monétaires publié par le Conseil fédéral).

*

PROCHE-ORIENT

Il convient, dit M. de Guiringaud, de séparer nettement le problème libanais de celui, plus général, du conflit israélo-arabe, afin d'éviter que le premier ne prenne trop d'importance dans la recherche d'un règlement du problème général. Israël n'est certainement pas étranger au refus des milices chrétiennes de laisser pénétrer les forces libanaises dans le sud du pays. Contrairement aux Israéliens, M. de Guiringaud est satisfait des assurances syriennes, selon lesquelles ces forces sont entièrement libanaises. Quoi qu'il en soit, la situation créée par ce refus ne facilite pas la

- 8 -

tâche des FINUL. Si le Liban porte cette affaire devant le Conseil de sécurité, Israël sera sans doute condamné pour son ingérence dans les affaires libanaises.

En ce qui concerne le conflit général, M. de Guiringaud se montre sceptique quant aux chances de succès du sommet de Camp David. D'après lui, Begin n'est pas prêt à faire des concessions substantielles. Il en veut pour preuve la récente décision du gouvernement israélien d'autoriser la création de 5 nouvelles colonies en Cisjordanie. Si le sommet se solde par un échec, il aura peut-être eu l'avantage de contribuer au raidissement de l'opinion publique aux Etats-Unis.

M. Aubert et M. de Ziegler ne partagent pas entièrement le scepticisme de leur interlocuteur. En effet, ils conçoivent difficilement que le Président Carter se lance dans une telle aventure sans qu'il perçoive de réelles chances de succès. De plus, il ne faut pas sous-estimer l'importance que prend le mouvement "peace now" en Israël.

*

SAHARA OCCIDENTAL

Le coup d'Etat de Nouakchott a quelque peu modifié les données du problème. Bouteflika est venu deux fois à Paris, porteur d'un message personnel du président Boumediene.

- 9 -

Dans le premier il proposait un plan qui aurait pu servir de base à une solution du problème (création d'une entité sahraouie autonome, mais rattachée à la Mauritanie). Entre-temps, les Algériens sont revenus sur leur position initiale. Le Maroc, de son côté, n'admettra jamais d'être encerclé par l'Algérie et un Etat sahraoui d'obédience algérienne. Quoiqu'il en soit, la France, qui n'est pas partie au traité de Madrid, ne se sent aucune obligation, ni responsabilité dans ce conflit. Elle n'a donc aucune intention de faire des propositions aux parties intéressées.

*

AFRIQUE OCCIDENTALE

M. Aubert donne connaissance de ses projets de visites en Afrique occidentale.

M. de Guiringaud se déclare très satisfait que "d'autres que nous essayent de maintenir une présence européenne dans cette partie du continent africain".

* *

*

MEMBRES DES DELEGATIONS FRANÇAISE ET SUISSE

M. Louis de Guiringaud	Ministre des affaires étrangère
M. Claude Lebel	Ambassadeur de France en Suisse
M. François Plaisant	Directeur adjoint pour l'Europe, MAE
M. André Valadas	Premier Conseiller Ambassade de France
M. Claude Martin	Conseiller technique au Cabinet du Ministre
M. Philippe Guelluy	Spécialiste pour les questions de désarmement, MAE
*	
M. Pierre Aubert	Conseiller fédéral
M. Albert Weitnauer	Ambassadeur, Secrétaire général du DPF
M. François de Ziegler	Ambassadeur de Suisse à Paris

- 2 -

M. Anton Hegner	Ambassadeur, Directeur de la Division politique I
M. Jean Cuendet	Ambassadeur, Chef du Secrétariat politique
M. Edouard Brunner	Ambassadeur
M. Paul Gottret	Ambassadeur, Chef du Protocole
M. Hansjörg Renk	Chef du Service de presse et information
M. Peter Vogler	Procès-verbal

* *

* *